



---

## 66ème Comité exécutif du HCR

Point 3 de l'ordre du jour

### **Débat général**

Genève, le 5 octobre 2015

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le Haut-Commissaire,  
Excellences,  
Mesdames et messieurs,

L'année écoulée aura été le théâtre du déracinement et de l'exode, avec un nombre sans cesse croissant de réfugiés, de demandeurs d'asile et de déplacés internes à travers le monde. Des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont emprunté le chemin de l'exil, essayant à tout prix de fuir la violence et les souffrances. Nombre d'entre eux n'y sont jamais parvenus. Des conflits qui déchirent le Moyen-Orient aux tragédies de la Méditerranée et des Balkans, les défis humanitaires auxquels la communauté internationale fait face sont aujourd'hui en constante mutation. Pour parvenir à y répondre, les Etats ne peuvent agir de manière isolée. Pour être à la hauteur des enjeux qui se présentent, un effort commun et une vision commune s'avèrent indispensables ! Nous nous devons de resserrer les liens de notre collaboration et de renforcer notre coopération, avec au cœur de chacune de nos décisions la volonté de préserver la dignité et de garantir la protection des personnes déplacées.

La Suisse tient ici à saluer le rôle clé joué par le HCR, son engagement sans relâche et son abnégation dans la réalisation de son mandat – bien souvent confronté à des contextes où le droit international humanitaire et les droits de l'homme font l'objet de graves violations.

Monsieur le Président,

Dans sa déclaration liminaire et son analyse à laquelle nous souscrivons, le Haut-Commissaire nous a exposé avec clarté l'urgence des défis devant être relevés et l'importance des efforts devant être déployés.

Ces défis nous appellent, premièrement, à réaffirmer le principe de la responsabilité et du partage du fardeau ; deuxièmement, à souligner et à reconnaître les efforts considérables déployés par les pays hôtes et leurs populations ; troisièmement, à rappeler que l'action humanitaire ne se substituera jamais à la responsabilité des Etats de protéger leur population, et de tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution politique durable – à ce propos, nous accueillons avec grand intérêt la tenue du dialogue du Haut-Commissaire consacré cette année aux causes profondes des déplacements forcés – ; et quatrièmement, à appeler au respect du principe de l'Etat de droit. Les obligations internationales du droit des réfugiés, du droit international humanitaire ainsi que des droits de l'homme doivent être scrupuleusement respectées, en particulier l'obligation qu'ont les parties à un conflit d'épargner la population civile.

Monsieur le Président,

Chaque jour qui passe, la Syrie s'enlise davantage dans un conflit qui fait rage depuis plus de quatre ans. L'ampleur de cette catastrophe humanitaire marque durablement la vie des populations civiles, dont l'urgence des besoins déborde les capacités actuelles du système humanitaire.

Résolu à promouvoir une approche solidaire et responsable, mon gouvernement a décidé, le 18 septembre dernier, de prendre part au premier programme européen de répartition et de relocalisation de 40'000 personnes déplacées. Cette décision devrait permettre de soulager les Etats qui se trouvent aujourd'hui en première ligne, à la frontière extérieure de l'espace Schengen. Par ailleurs, la Suisse s'engage en faveur de la mise sur pied d'un mécanisme à la fois durable et contraignant de répartition de personnes à protéger.

Comme vous l'avez justement relevé, Monsieur le Haut-Commissaire, l'insuffisance du financement de l'aide humanitaire contraste dangereusement avec l'accroissement presque quotidien des besoins. Le Sommet humanitaire mondial – dont la consultation globale aura lieu du 14 au 16 octobre à Genève – sera l'occasion de traiter cette problématique et surtout de tenter d'y palier. En augmentant son budget d'aide de 70 millions CHF, la Suisse s'engage à contribuer à la protection et à l'assistance des réfugiés, des déplacés internes ainsi que des communautés hôtes.

Toutefois, là où l'action humanitaire atteint ses limites, les solutions doivent prendre le pas. Et elles ne peuvent être que politiques ! C'est pourquoi la recherche d'une résolution durable du conflit syrien constitue une priorité aux yeux mon gouvernement. Nous tenons à réitérer ici notre indéfectible soutien aux processus de paix initiés au sein des Nations Unies. La Suisse, forte d'une longue tradition et d'un riche savoir-faire en la matière, se déclare prête à accueillir de nouvelles négociations à Genève.

Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler que les 12 et 13 octobre prochains aura lieu – ici à Genève – la consultation mondiale de l'initiative Nansen. Celle-ci présentera l'agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et des effets du changement climatique. Cette conférence marquera le point culminant et la clôture officielle de l'initiative sous sa forme actuelle. A l'avenir, deux axes seront développés : d'un côté, un suivi national et régional ; de l'autre, un suivi international, à Genève. Il appartiendra alors à chacun d'entre nous de s'inspirer des conclusions de cette compilation unique en son genre.

En tant que co-présidente de l'Initiative Nansen, la Suisse tient à vous remercier, Monsieur le Haut-Commissaire, pour votre engagement personnel ainsi que celui de votre organisation en faveur de ce processus et de sa pérennité.

La Suisse poursuivra son engagement dans ce domaine afin que les résultats de cette initiative soient ancrés dans d'autres processus multilatéraux en lien, tels que la Conférence sur le climat de Paris et le Sommet humanitaire mondial.

Pour conclure, Monsieur le Haut-Commissaire, je souhaiterais rendre hommage à votre habileté, votre engagement et votre détermination qui, sans faille depuis dix ans, sont au service des personnes déplacées. Mon gouvernement vous adresse ses meilleurs vœux pour les défis que l'avenir vous réserve.

Je vous remercie.